

Dépenses de fonction du directeur de cabinet ou d'un titulaire d'emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2023-2024
Trimestre : juillet à septembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-07-04	136,01 \$
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-07-11	37,52 \$
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-07-12	35,17 \$
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-07-26	36,35 \$
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-08-23	31,66 \$
Dominique Malack	Sous-ministre adjointe	Dîner de travail	2023-09-19	38,62 \$

Informations complémentaires

Les dépenses de fonction du directeur du cabinet sont diffusées par le ministère du Conseil exécutif.